

Entretien sur la « bonté » du pape Jean XXIII

par le père Innocenzo Colosio O.P.

Certains lecteurs s'étonneront peut-être que nous repartions de nouveau en guerre contre la scandaleuse béatification du pape Jean XXIII. La raison principale en est qu'à travers cette béatification, Jean-Paul II a voulu canoniser le concile Vatican II ¹, ce qui est de la plus haute inconvenance lorsqu'on a le courage de constater le champ de ruines que sont devenus l'Église et, par là-même, le monde, depuis ce funeste Concile. Une autre raison est la force de la routine, qui fait que des catholiques commencent à s'habituer à parler du « bienheureux » Jean XXIII ! Les milieux ralliés ont été rapidement atteints : ainsi le père de Blignières ² qui cite le « bienheureux » à propos de « la crise que la civilisation traverse depuis 30 ou 40 ans »... c'est-à-dire depuis le concile Vatican II convoqué et dirigé par le prétendu « bienheureux » ! Dans *La Nef* n° 117 de juin 2001, le père Basile, moine du Barroux, parle lui aussi du « bienheureux Jean XXIII » à propos de sa thèse concernant l'évolution de la doctrine sur la liberté religieuse (page 29).

A Rome cependant, on semble gêné par toute question concernant les vertus du « bienheureux ». Nous avons écrit à la congrégation pour la Cause des saints afin d'obtenir la *Positio super fama et virtutibus* de Jean XXIII, c'est-à-dire le recueil prouvant l'héroïcité des vertus, qui sert aux procès de béatification et de canonisation. Pour les bienheureux martyrs d'Avrillé, nous avons obtenu ce recueil très facilement en 1984, auprès de la même congrégation. Dans le cas présent, nous avons reçu une lettre en date du 6 décembre 2000 ³ nous disant : « En réponse à votre télécopie du 30 novembre dernier, nous avons le regret de vous informer que la *Positio super fama et virtutibus* du bienheureux Jean XXIII n'est pas disponible. »

Nous reproduisons ci-après le texte complet d'un article paru dans la revue italienne *Rassegna di Ascetica e Mistica* « *S. Caterina da Siena* » ⁴ de juillet-septembre 1975, écrit pour répondre à un livre de F. Molinari, très élo-

¹ — C'est pour avoir ouvert le Concile qu'il a été loué sans mesure à l'occasion de cette béatification, et c'est à la date d'ouverture du Concile (11 octobre) que sa fête liturgique a été fixée. Dans le calendrier traditionnel, cette date est celle de la fête de la maternité divine. Cette solennité a été supprimée par l'Église conciliaire. Elle vient de mettre à la place son héros : Jean XXIII.

² — *Sedes Sapientiae* n° 74, 2000, p. 2, n° 1.

³ — Référence *Prot. N. 1090-80/95*.

⁴ — Conv. PP. Domenicani S. Marco. Via Cavour, 56. 50129 Firenze.

gieux sur Jean XXIII, *I peccati di papa Giovanni*¹. Le père Colosio est un dominicain italien du couvent de S. Miniato, près de Pise. Son avis a du poids car, d'une part, c'est un théologien et, d'autre part, il n'est pas un ennemi acharné de Jean XXIII puisqu'il le met en paradis (voir *infra*).

Le *Courrier de Rome*² avait reproduit la majeure partie de cet article dans son n° 178 d'avril 1996, sous le titre *Jean XXIII : un jugement critique*. Nous avons apporté quelques modifications à la traduction du *Courrier de Rome* et ajouté ce qui n'avait pas été publié³.

La (re)parution de cet article tombe à point puisque le 11 octobre prochain sera le quarantième anniversaire de l'ouverture du Concile et du célèbre discours que fit alors Jean XXIII pour en définir l'esprit.

Le Sel de la terre.

*
* *

FRANCO MOLINARI a publié récemment un livre intitulé *Les péchés du pape Jean*. Le titre est trop sensationnel, journalistique et, à vrai dire, un peu trompeur. En réalité, ce n'est qu'au neuvième chapitre qu'on parle des péchés, présumés ou réels, du pape Roncalli, alors que le livre en comporte onze. Le neuvième, toutefois, est le plus long.

La quatrième page de couverture présente assez bien le contenu de l'ouvrage. Voilà pourquoi nous la reproduisons telle quelle :

Comme son livre *Les tabous de l'histoire de l'Église moderne*, ce nouveau livre de Franco Molinari s'attaque à des personnages gênants (Calvin, Giordano Bruno, les modernistes) et démythifie les monstres sacrés de l'historiographie plus courante.

Le chapitre central, qui donne sa saveur et son titre à l'œuvre, n'est provocateur qu'en apparence. Les « péchés du pape Jean » sont en réalité les péchés historiques commis en son nom. En effet, ce chapitre corrige et retouche l'image parfois caricaturale du « bon pape » que les anecdotes déformantes des panégyristes ont donnée à l'homme de la rue.

Franco Molinari veut apporter une contribution passionnée à une approche plus équilibrée des choses.

Les autres chapitres du livre continuent dans la même ligne : ils mettent en lumière la condamnation injuste de l'évêque Nestorius (qui apparemment n'a jamais été nestorien⁴), ils ramènent à leur juste mesure les accusations contre les jansénistes

¹ — Turin, Marietti, 1975.

² — B.P. 156, 78001 Versailles Cedex.

³ — Signalons que la revue *Sodalitium* (Loc. Carignano 36, - 10020 Verrua Savoia TO, Italie) a publié une série d'articles bien documentés sur le pape Jean XXIII, à partir du numéro 22 et sur une vingtaine de numéros. Le fait de signaler ces articles ne signifie pas que nous approuvions tout ce qui est écrit dans cette revue, notamment les critiques envers Mgr Lefebvre et son œuvre et la défense de la « thèse de Cassiciacum ».

⁴ — Nos lecteurs, qui ont étudié l'article de M. l'abbé Boniface « Bref résumé de l'histoire de l'Église d'Orient », paru dans *Le Sel de la terre* 35, sauront réfuter cette erreur. Leur sens catholique

(la propagande contre la réception du sacrement de l'Eucharistie semble en majeure partie une exagération), ils diagnostiquent les mérites et les manquements des papes anciens et des papes récents.

Convaincu que l'histoire est maîtresse de vie, l'auteur tire toutefois la leçon (optimiste) du passé, ainsi que des lignes d'interprétation de l'histoire de l'Église des cinquante dernières années avec ses quatre papes (Pie XI, Pie XII, Jean XXIII, Paul VI), et cherche à voir poindre les premiers signes d'une renaissance dans le catholicisme déchiré de l'époque post-conciliaire.

Comme dans le livre précédent *Les tabous de l'histoire de l'Église moderne*, Molinari part d'œuvres récentes pour donner une nouvelle présentation des saints et des hérétiques, des papes, des évêques, et des mouvements doctrinaux. Pour parler franchement, sa méthode historique ne nous plaît pas vraiment, car nous nous méfions des découvertes qui, dans ce domaine, font grand bruit. Il ne sera pas dit que l'œuvre la plus récente sur Luther, Calvin ou autre, soit aussi la plus véridique, parce que précisément elle est la plus récente ; et ceci spécialement dans des périodes comme la nôtre, période de révisions historiques dominées par la mode et des préoccupations pratiques excessives.

Notre accusation

Je n'entends pas examiner ici de manière critique le livre de Molinari, ce que je ferai peut-être en d'autres lieux ; je ne veux qu'en prendre prétexte pour dire, selon ce qu'il me paraît, quel est le vrai péché, le péché le plus grand du pape Jean, péché qui serait le suivant : pour plaire à tous, il n'a pas toujours manifesté ni toujours suffisamment défendu la vérité et la discipline ecclésiastique.

Des trois auteurs qui, à ma connaissance, se sont appliqués récemment à dessiner les taches du soleil johannique (Molinari, déjà cité, Raffaello Baldini dans la revue *Panorama* du 22 mai 1975, et Carlo Falconi enfin dans son livre récent *Les papes sur le divan. Auto-analyse des pontifes témoins d'eux-mêmes*, Milan 1975), aucun ne s'est aventuré à proférer une si grave accusation. C'est pourquoi le devoir que j'assume est nouveau et d'une extrême délicatesse : je l'affronte dans une grande anxiété, d'autant plus grande qu'il me semble presque commettre un acte d'ingratitude envers une personne chère qui nourrissait pour moi estime et sympathie ¹.

Convaincu toutefois de ce que la vérité, ou ce que nous croyons honnêtement être tel, l'emporte sur tout, et dussé-je paraître présomptueux, irrévérencieux et choquant, je veux, en toute simplicité, exprimer ma pensée.

leur fera aussi réfuter les suivantes. (NDLR.)

¹ — On peut se reporter à l'ouvrage de A. Roncalli lui-même : *Lettres aux évêques de Bergame*, Bergame, 1973, p. 133.

Qu'ils sont nombreux ceux qui, de son vivant, ont exploité la bonté et la bienveillance du pape Roncalli ; pour moi, en revanche, maintenant qu'il est en paradis ¹, c'est à son indulgence que je fais confiance ; et comme lui-même aimait l'histoire, sachant qu'elle était impitoyable et cruelle, il me pardonnera ce réquisitoire né du chagrin causé par l'état chaotique actuel de l'Église, état dont il me paraît, lui aussi, en partie responsable. Un cardinal déclara après sa mort qu'il faudrait 50 ans pour réparer les dommages de son pontificat. La phrase fut diplomatiquement démentie. Mais proférée ou non, je crois qu'elle exprime quelque chose de vrai.

Ce qui suit n'engage naturellement pas la responsabilité de la rédaction de la revue ². Il s'agit de réflexions et de jugements personnels de l'auteur : jugements du reste non influencés par les publications récentes ; pour la bonne raison qu'ils furent implicitement exprimés, même si ce ne fut qu'en privé, dès que fut entamée la campagne pour la canonisation du « bon pape ». En effet, sollicité de signer la pétition en faveur de celle-ci, l'auteur s'y refusa, suscitant ainsi l'ironie désapprobation des promoteurs.

Le critère qui me poussa à un si désagréable refus fut précisément celui qui s'opposait diamétralement à la norme fondamentale d'action de notre grand personnage, norme rappelée récemment dans l'*Osservatore Romano* du 4 juillet : « Il ne voulait déplaire à personne et, pour justement ne pas tomber dans l'erreur volontaire de déplaire à quelqu'un, il préférerait paraître trop simple », et faible ajouterai-je.

Eh bien ! à ce comportement de fond, pratiqué non seulement comme personne privée, mais encore en tant qu'occupant des postes de suprême responsabilité, j'oppose brutalement la pratique et la norme de saint Paul : « *Si hominibus placerem, Christi servus non essem* ³ » (Gal 1, 10).

Bonum ex integra causa, malum ex quocumque defectu *

On ne peut ériger en règle de gouvernement la débonnaireté à tout prix.

Puisque j'ai assumé le devoir ingrat de me faire l'avocat du diable, je vais donc chercher à procéder de manière plus... scientifique, en rappelant la thèse classique, apparemment paradoxale, selon laquelle les vertus portées à leur per-

¹ — Nous l'espérons de la miséricorde infinie de Dieu, en supposant que Jean XXIII ait vu et regretté ses fautes. Mais on ne peut avoir cette certitude si aisément pour les âmes. Certes, une béatification devrait la donner et, surtout, devrait donner un exemple de vie à imiter, ce qui n'est certainement pas le cas pour Jean XXIII ! (NDLR.)

² — Il s'agit de la revue italienne *Rassegna di Ascetica e Mistica*. (NDLR.)

³ — Si je plaisais aux hommes, je ne serais pas le serviteur du Christ.

* — Une chose est bonne lorsque tout est bon en elle ; pour être trouvée mauvaise, il suffit d'un seul défaut.

fection sont nécessairement connexes, de sorte que, si une seule fait défaut, aucune n'est parfaite et l'on ne peut parler de sainteté. Mon maître vénéré, le père Réginald Garrigou-Lagrange O.P., sous la direction duquel j'ai rédigé ma thèse de doctorat, précisément sur le thème de la connexion des vertus, insistait – dans une leçon donnée aux postulants ¹ des différents ordres [religieux] – sur le point que, dans les procès de canonisation, il fallait examiner à fond, pour juger si les vertus avaient atteint dans le sujet le degré de perfection, leur cohésion vitale, leur commune synergie, car si une n'est pas parfaite, aucune d'elles ne le sera. Par conséquent, si un homme possède la plus grande charité mais manque de courage moral, de la vertu de force, ou de la clairvoyante prudence, celui-là sera un homme bon, un excellent chrétien, mais certainement pas un saint dans le plein sens du terme ².

Dans cette leçon donnée le 12 décembre 1945 et que je crois à ce jour non publiée, le célèbre théologien développait ainsi sa pensée. La connexion des vertus, spécialement des vertus disparates et apparemment contraires, constitue un excellent critère pour juger du degré héroïque des vraies vertus, et donc de la sainteté d'une personne. Quand l'intensité d'une vertu provient non de l'effort humain soutenu par la grâce, mais de la complexion naturelle, du fait que cette dernière n'est orientée que vers une seule vertu (*ad unum*), on ne trouvera pas en même temps et à un degré éminent la vertu qui, dans un certain sens, lui est opposée. Celui qui, par son naturel, est porté à la force, ne sera pas aussi porté par tempérament à la douceur, et réciproquement. De sorte que, si nous rencontrons ces vertus « opposées » dans une même âme, nous devons admettre en elle une intervention spéciale de Dieu et de sa grâce ; Dieu seul, en effet, possède dans son absolue simplicité les perfections « disparates » : il possède, par exemple, dans un mode suprêmement excellent et dans une merveilleuse unité, et la justice infinie et l'infinie miséricorde ; c'est pourquoi il peut les unir dans l'âme du juste. Si, en revanche, les vertus « disparates » telles la force et la douceur, ne se présentent pas fusionnées et unies mais isolées, alors nous n'avons pas le triomphe de la grâce et de la vraie sainteté, mais bien plutôt le triomphe de la nature, c'est-à-dire d'une seule vertu, sans le contrepois de celle qui lui est apparemment opposée.

Ce n'est pas ici le lieu de faire un exposé long et subtil afin de démontrer qu'une vertu ne peut être vraiment parfaite si elle n'est accompagnée de toutes

¹ — Il s'agit des personnes chargées d'étudier les vertus des serviteurs de Dieu en vue de leur béatification ou canonisation. (NDLR.)

² — On peut citer ici ces réflexions du père Calmel au sujet d'un autre pape, certainement saint celui-là, le pape saint Pie V : « L'harmonie des vertus qui font un saint prélat ne se rencontre dans l'Église que chez les vrais contemplatifs. Si, dans l'armée, le sens de l'honneur militaire, la passion de servir le pays, sont suffisants pour rendre étrangère l'âme du chef à toute idée de trahison, dans la sainte Église en revanche, dans cette société surnaturelle et mystique, le chef n'est rendu incapable de trahir, ou du moins incapable d'avoir une certaine complicité avec l'ennemi, que s'il brûle du véritable amour mystique ; mais celui-ci ne se sépare pas de la contemplation » (père Calmel O.P., « Un pape fils de saint Dominique », *Itinéraires* n° 162, avril 1972, p. 3-4). (NDLR.)

les autres vertus, elles aussi parfaites. Je renvoie le lecteur sans plus à la question 65 de la Somme de saint Thomas (I-II). Je voudrais toutefois citer un texte lumineux de ce traité qui illustre bien ce que nous voulons dire.

Écoutons saint Thomas : « L'inclination naturelle au bien de la vertu est un commencement de vertu, mais n'est pas la vertu parfaite. En effet, plus cette sorte d'inclination est forte, plus elle peut être dangereuse s'il ne s'y joint pas une règle de raison pour faire un choix bien réglé de ce qui est en harmonie avec la fin que l'on doit poursuivre ; ainsi un cheval qui court, s'il est aveugle, heurte et blesse d'autant plus fortement qu'il court plus fort ¹. »

La bonté naturelle – ou débonnaireté – si vantée de Roncalli fut-elle toujours soutenue, accompagnée et corrigée par toutes les autres vertus, spécialement par la vraie prudence et la vraie force ? Voilà le véritable problème théologique de fond pour juger de la sainteté du pape Jean. Voulant à tout prix être bienveillant, sympathique, agréable, n'a-t-il peut-être pas instauré une méthode de gouvernement qui a énervé la discipline ecclésiastique, ce qui a eu pour conséquence, en liaison avec beaucoup d'autres causes, que nous nous trouvions maintenant immergés dans un épouvantable chaos idéologique, moral, liturgique, social ?

La réponse en ce qui me concerne est positive, et l'accusation est ainsi gravissime : c'est donc à moi que le fardeau de la preuve incombe. Il ne s'agit pas ici de relever d'énormes ou secrètes carences dans la manière dont il a dirigé l'Église, mais simplement de recenser quelques faits symptomatiques qui expriment un style de gouvernement, style qui, émanant d'un siège si élevé, s'est ensuite fatalement répandu, par cercles concentriques, dans tout l'univers catholique.

Épisodes emblématiques

Voici quelques-uns de ces épisodes emblématiques, significatifs d'un style, d'une méthode, d'un système, sur lesquels je ne sais si ses panégyristes outranciers ont suffisamment réfléchi.

Commençons par un épisode en lui-même assez modeste, mais qui exprime bien la personnalité du protagoniste. Le 12 février 1962, fut publiée la Constitution apostolique bien connue *Veterum sapientia* qui contient dans ses normes une loi sévère : leur chaire sera enlevée aux professeurs de théologie qui, petit à petit, ne s'assujétiront pas à donner leur enseignement en latin. Un évêque allemand, habitué en bon teuton, à prendre les choses toujours au sérieux, se propulse à Rome, troublé et angoissé, pour exposer au pape Jean son grave problème : « Je dois, moi, fermer ma faculté de théologie parce que mes professeurs ne peuvent ni ne veulent se soumettre à *Veterum sapientia*. » Le pape

¹ — I-II, q. 58, a. 4, ad. 3.

le congédie avec un grand sourire accompagné de paroles bienveillantes : « Ne vous souciez donc pas à ce point ; passez là-dessus et laissez donc enseigner la théologie en allemand. » Celui qui m'a narré ce fait est mort maintenant : mais c'était une personne digne de foi et très bien informée des affaires romaines. L'épisode semblera de peu d'importance, mais il est, à mon sens, révélateur d'une mentalité, d'une manière d'agir peu cohérente et peu ferme ¹.

Le trait suivant est en revanche du domaine public, et constitue un indice beaucoup plus grave d'une faiblesse dans le gouvernement de l'Église.

L'épiscopat hollandais voulut, suffisamment tôt, préparer son peuple au Concile par une lettre commune traduite rapidement en plusieurs langues dont la française et l'italienne. On y suggérait déjà, en termes du reste suffisamment clairs, le principe selon lequel la validité des décisions du futur concile serait dépendante de leur réception ou non par les fidèles. Rome flaira tout de suite le démocratisme sous-entendu, mais certain, qui affleurait sous ces positions, et la lettre fut, par ordre supérieur, retirée du commerce. Alfrink, primat de Hollande, se précipita immédiatement chez Jean XXIII pour lui démontrer quel déshonneur une telle mesure disciplinaire jetait sur l'épiscopat d'une nation entière.

Le pape Jean, pour ne pas déplaire aux Hollandais, annula la mesure, inaugurant ainsi cette série de capitulations qui culminera plus tard sous son successeur, dans la non-condamnation du trop célèbre *Catéchisme hollandais*. Étant donné la norme fondamentale de sa vie privée et publique qui était de ne jamais déplaire à personne, le pape était, évidemment, radicalement allergique aux condamnations, spécialement aux condamnations solennelles et formelles.

Il ne fut en cela certainement pas fidèle aux enseignements de son maître, Mgr Radini-Tedeschi, évêque de Bergame, qui, dans une de ses premières lettres pastorales, formulait ainsi son devoir essentiel : « L'évêque doit avec constance et courage, anathématiser toute erreur, combattre les si nombreux sophismes qui, aujourd'hui plus que jamais, se répandent au nom d'une licence qu'ils nomment indûment liberté. [...] Il doit, impavide et doux, fort et suave, avec la sévérité du censeur et la charité du père, affronter la colère des contradicteurs et des impies, et soutenir l'assaut du démon ² ».

Une page « hagiographique » compromettante

Ce ne sera pas une digression inutile que de s'attarder à éclairer avec un peu d'ampleur et à l'aide des termes mêmes de Roncalli, dans sa biographie de Mgr Radini-Tedeschi, le style saintement énergique de ce prélat en qui le futur

¹ — *Le Sel de la terre* 34, p. 230, a rapporté le témoignage de Mgr Lefebvre sur ce mépris pratique de Jean XXIII pour sa propre encyclique *Veterum sapientia*.

² — Cité par Molinari, *ibid.* p. 160.

pape peint l'image du bon pasteur ¹. Les nombreuses citations élogieuses qui suivent, nous permettront de préciser un examen de conscience pour le biographe (c'est nous qui avons mis les passages ci-dessous en italiques) :

La note personnelle de sa nature était une droiture hors de toute discussion et surpassant toute louange, *un amour absolu du bien*. De là son intrépidité, son ardeur dans la lutte, son attrait, pourrait-on dire, pour le danger ainsi que sa puissante activité. On notait parfois dans sa parole, en public ou en privé, dans ses écrits, *une grande véhémence de langage, quelques expressions fortes et dédaigneuses*. Mais, non qu'il dépassât jamais la mesure, ou que tout cela fût la conséquence de la vanité, de la rancune ou d'autre chose. Cette sainte colère lui était inspirée d'en haut, elle prenait sa source dans de vraies émotions et dans un sentiment pur de zèle pour la justice, le bien, le royaume de Dieu.

Ces dons naturels de l'homme, la grâce les avait élevés et rendus plus vénérables et féconds dans le prêtre et l'évêque [page 106]. Gouvernement fort et vigoureux surtout : vrai reflet de son caractère et de son tempérament personnel.

Qu'un évêque soit sage – ainsi commençait son discours l'illustre cardinal Pie – c'est le moins qu'on puisse demander : c'est une nécessité qu'il soit au nombre des doctes. *Mais ni la sagesse ni la science ne lui suffisent si chacune de ses qualités n'a pas son complément dans la force. Toutes les vertus du chrétien*, toutes les vertus du prêtre, sont nécessaires à l'évêque. Mais si vous me demandez laquelle de ces vertus est la vertu spécifique de notre état (d'évêque, de prêtre), le signe distinctif de notre profession, la réponse sera facile. L'ordre est un sacrement un et multiple, qui confère dès le début à ceux qui y participent une mesure de force, une certaine énergie de résistance. [...] L'épiscopat, qui est la plénitude suprême de l'ordre, est l'apogée de la force spirituelle. [...]

C'est de l'évêque que vous devez dire qu'il n'est pas assez sage s'il n'est pas aussi fort, ni qu'il est suffisamment docte s'il n'est pas dans le même temps vigoureux et résolu : *Vir sapiens fortis est : et vir doctus, robustus et validus*² (Pr 24, 5) [page 107].

Dans cette doctrine, on retrouve tout l'esprit du gouvernement de Mgr Radini. Quand le nouveau bréviaire fut publié, conformément aux réformes récentes de saint Pie X, il porta son regard tout de suite sur l'invocation pour leur évêque, que l'Église met dans la bouche des prêtres, y trouvant avec une certaine complaisance la confirmation liturgique de ce qui était la première règle de sa conduite : *Oremus et pro antistite nostro ; Stet et pascat in fortitudine tua, Domine, in sublimitate nominis tui*³ [page 107].

D'un de ses prédécesseurs lointains, on raconte qu'il ne savait jamais dire non à quelqu'un ; d'un autre, au contraire, qu'il disait toujours non à tout le monde ; et d'un troisième, qu'il ne savait jamais quoi répondre, toujours hésitant entre oui et non. Sur les lèvres de Mgr Radini, il y avait oui et non selon les cas, toujours réfléchi, toujours sincère et décidé : ni le oui n'était une expression de faiblesse, ni le non ne l'était d'une obstination capricieuse ou d'un parti pris contre quelqu'un.

¹ — Troisième édition, Rome 1963.

² — Pr 24, 5 : « L'homme sage est fort : et il est un homme docte, courageux et fort. »

³ — Prions pour notre évêque ; Qu'il se tienne [debout] et qu'il pousse [le troupeau] avec votre force, Seigneur, avec la sublimité qui convient à votre nom.

Son avis était que, le plus souvent, il était beaucoup plus avantageux pour le bon ordre général et les principes, de garder fermement une décision prise – à condition qu'elle ait été bonne et réfléchie – plutôt que de changer facilement de dispositions, même pour en prendre de meilleures.

C'était sa façon habituelle de procéder pour les questions individuelles concernant en particulier les hommes et les choses, pour les règlements de toutes sortes et les réformes, ainsi que pour les œuvres grandes ou modestes qu'il entreprenait.

Dans son âme, dans sa nature, il y avait quelque chose de l'esprit militaire : un amour et un transport de combat pour le bien, pour l'Église, pour le pape, pour les droits du peuple chrétien. Il n'aimait point la guerre à coups d'épingle : lorsqu'il devait faire la guerre, il préférait la faire à coups de canon : les batailles en vrais chevaliers étaient à son goût, c'est-à-dire en plein air et à la campagne. Tout cela était bien clair quand on lisait plusieurs de ses discours, de ses lettres, de ses écrits courts ou volumineux publiés pour la défense des droits sacrés de la conscience catholique.

Quant au bon gouvernement de son Église, il était facile de repérer cet esprit militaire dans le fait qu'*il voyait et cherchait en tout la discipline, de façon rigoureuse*, même dans la plus petite chose. Il était lui-même le premier exemple noble et fort de cette discipline. Il l'exigeait à tout prix de chacun de ses subordonnés. Il affrontait avec sérénité les critiques, les ennuis et les contrariétés. Il voulait que toute chose – qu'elle plaise ou non – fût accomplie en conformité avec les dispositions définitives de l'Église, dans les cérémonies, les sacrements, dans les affaires diverses de la vie ecclésiastique, en tout.

Il a pu sembler, de temps à autre, qu'il avait passé sous silence certains abus de peu d'importance, consacrés par la coutume, laquelle est invoquée facilement comme argument d'autorité par ceux qui aiment qu'on les laisse tranquilles. Mais il n'était pas homme à se laisser circonvenir. Il était très respectueux des coutumes locales qu'il trouvait bonnes, mais il n'hésitait pas à supprimer celles qui étaient contraires à des dispositions ecclésiastiques précises, parce que – répétait-il souvent – « S'il existe un diocèse où tout doit et peut être accompli de façon parfaite pour servir d'exemple aux autres diocèses, c'est bien le diocèse de Bergame. » Et il procédait alors à l'accomplissement de son devoir.

Il savait que l'excès doit être évité en tout : il savait aussi, dans sa délicatesse, tenir compte des égards dus aux personnes et aux institutions. *Mais il était en même temps persuadé que la vigueur du commandement dans un gouvernement entraîne moins de maux que la faiblesse. Il avait pour son compte une horreur sacrée de la popularité obtenue au prix de faiblesses et de veules complaisances. « Les pouvoirs faibles – disait-il souvent – ne tardent pas à tomber dans la méses-time, l'abandon et le mépris : les forts, en revanche, s'imposent au respect ; et sur le respect fleurissent avec le temps l'admiration et l'amour »* [pages 109-110].

L'admiration s'est jointe à l'amour : parce qu'il n'existe rien d'aussi touchant que *la bonté disposée à la force*. Et Mgr Radini, cet homme si robuste et si énergique, était bon, très bon. On pouvait bien lui appliquer la parole de la sainte Écriture, dans toute son acception : « *De forti, egressa est dulcedo*¹ » [page 111].

Certes, en matière de principes et d'idées, il fut et demeura toujours intransigeant,

1 — De celui qui est fort, est sortie la douceur (Jg 14, 14).

comme savent l'être tous les esprits d'intelligence supérieure dans la vie desquels les principes valent et comptent pour quelque chose.

Sa vie était marquée d'une de ces intransigeances qu'on admire pour leur noble sincérité et qui, tout en faisant honneur aux grandes causes soutenues, réussissent souvent à désarmer les oppositions. Son intransigeance n'appartenait pas à celles qui les exaspèrent et les aggravent.

Pour la pureté d'une idée, il aurait donné sa vie ; et confronté à des actes, même de peu d'importance, qui auraient compromis les principes, fût-ce légèrement, il était inflexible. Comme il faisait tout de suite la distinction nette entre les idées et les choses, il n'aurait pas été facile non plus de le voir commettre une erreur [page 112].

Et pourtant, dans l'ordre des rapports personnels – sauf si les principes étaient attaqués – peu d'hommes d'Église savaient être aussi discrets et conciliants que lui [page 113].

Que cette citation n'apparaisse pas comme un corps étranger, puisqu'elle fait toucher du doigt comment le jeune Roncalli, à l'école de son évêque, avait des idées très claires sur le devoir inviolable d'unir la douceur à la force, donnant, en cas de nécessité, le primat à cette dernière. Je crois pourtant qu'aucun panégyriste honnête ne pourrait lui appliquer ce qu'il écrivit de Mgr Radini-Tedeschi.

Autres actes de faiblesse

Voici un exemple de sa faiblesse. Dès qu'il fut nonce à Paris, il ne fit aucun mystère de sa cordiale détestation pour les doctrines radicalement évolutionnistes du fameux jésuite Teilhard de Chardin. Mais, élu pape et sollicité de divers côtés pour mettre à l'index ses œuvres – source abondante parmi d'autres de l'envahissante confusion doctrinale actuelle – il s'esquiva par cette phrase historique : « Moi, je suis né pour bénir et non pour condamner ! », et il se limita à approuver le *Monitum* du Saint-Office du 30 juin 1962, grave par son contenu, mais pratiquement inefficace.

Pourtant Notre-Seigneur, saint Paul, saint Jean l'Évangéliste, de nombreux grands et saints papes ne se bornèrent pas à bénir – tâche trop facile et sympathique – mais exercèrent aussi le grave devoir de condamner et d'anathématiser.

« Le fouet n'était pas fait pour la main de Roncalli », dit Molinari (p. 149) ; pourtant Jésus lui-même usa de cordes...

C'est ainsi qu'on est arrivé à célébrer un important concile œcuménique qui, pour la première fois dans l'histoire de l'Église, n'a pas osé condamner ouvertement la plus grande erreur du moment : le communisme athée.

L'histoire, les siècles futurs, ne pardonneront certainement jamais à Vatican II de n'avoir pas stigmatisé de la manière la plus péremptoire et la plus draconienne le communisme athée, le marxisme, qui constitue le plus puissant ennemi du christianisme au XX^e siècle. Même le nom ne figure jamais dans le texte

authentique du Concile ! (Qui veut connaître les manœuvres par lesquelles, contre la volonté de nombreux évêques, on est parvenu à ne pas même nommer le communisme athée dans les actes de Vatican II, qu'il lise l'ouvrage de Ralph Wiltgen, *Le Rhin se jette dans le Tibre – Le Concile inconnu* ¹.)

On dira : mais, quand fut votée la Constitution pastorale *Gaudium et spes* [7 décembre 1965], Jean XXIII était déjà mort [3 juin 1963]. C'est très vrai ; mais ce fut lui qui, dans le discours d'ouverture ², annonça avec la plus grande solennité et la plus grande netteté, vouloir, en évitant les condamnations, user de la médecine de la miséricorde plutôt que de celle de la sévérité, sous le spécieux prétexte qu'il vaut mieux exposer la vérité que condamner l'erreur, ceci d'autant plus qu'il s'agirait d'erreurs déjà condamnées ; il négligeait ainsi les lois de la psychologie humaine selon lesquelles une condamnation formelle renouvelée sous la menace de sanctions pratiques est bien plus efficace qu'une lumineuse dissertation théorique.

Le pape Jean et Vatican II ont désormais fait école, de sorte qu'aujourd'hui la hiérarchie, à tous les niveaux, n'a plus le saint courage de bouter hors de l'Église celui qui nie ouvertement ses dogmes les plus sacro-saints. Le cas de Hans Küng le montre.

La Hollandaise Cornélia de Vogel, convertie au catholicisme en 1943, raconte, dans son livre *Lettres aux catholiques de Hollande et à tous*, comment elle s'est adressée au cardinal Alfrink pour qu'il réprimande les catholiques négateurs de dogmes. Voici sa réponse désormais exemplaire : « Je dois condamner ? Cela ne sert à rien. Ils ont déjà été condamnés depuis longtemps. Et puis, on ne condamne plus ; c'est une attitude désuète. » A l'origine de ce non-usage, introduit pour la première fois dans l'Église, se trouve le comportement de Jean XXIII.

Sous son règne, [à propos des mauvais ouvrages par exemple,] on commença à considérer le problème de la condamnation en prêtant attention, non plus au bien commun et à la signification du livre dans sa teneur évidente et objective, mais à la personnalité et aux intentions de l'auteur, dont les « sacro-saints » droits individuels ont, selon la nouvelle éthique ecclésiale, la préséance sur ceux de la masse fidèle.

Mais revenons plus directement au pape Jean.

Peu avant que l'encyclique *Pacem in terris* soit publiée dans l'*Osservatore Romano* (11 avril 1963), sortirent les fameux « Points fermes » où se trouvait stigmatisée quelque collaboration que ce soit avec des mouvements idéologiquement fondés sur des doctrines erronées, pour l'évidente raison prophylactique qu'une telle collaboration, par suite d'une espèce d'osmose, implique qu'avec le temps se trouvent aussi absorbées les doctrines qui en sont la base. Mais cette loi classique et inéluctable, toujours mise en avant par les papes précédents, et spé-

¹ — Première édition française : Paris, Cèdre, 1974. Cinquième édition : Bouère, DMM, 1992. Les passages concernant le communisme se trouvent p. 121, 163, 269-274 dans l'édition DMM. (NDLR.)

² — Nous avons résumé l'analyse de ce discours par M. l'abbé Simoulin dans *Le Sel de la terre* 36.

cialement par Pie XII, réaffirmée encore sous les yeux de Jean XXIII, devait être radicalement démentie dans son encyclique *Pacem in terris* (n° 55) dont voici les précises affirmations libéralisantes :

De même, on ne peut identifier de fausses théories philosophiques sur la nature, l'origine et la finalité du monde et de l'homme, avec des mouvements historiques fondés dans un but économique, social, culturel ou politique, même si ces derniers ont dû leur origine et puisent encore leur inspiration dans ces théories. Une doctrine une fois fixée et formulée ne change plus, tandis que des mouvements ayant pour objet des conditions concrètes et changeantes de la vie ne peuvent pas ne pas être largement influencés par cette évolution. Du reste, dans la mesure où ces mouvements sont d'accord avec les sains principes de la raison et répondent aux justes aspirations de la personne humaine, qui refuserait d'y reconnaître des éléments positifs dignes d'approbation ?

Il peut arriver, par conséquent, que certaines rencontres au plan des réalisations pratiques qui jusqu'ici avaient paru inopportunes ou stériles, puissent maintenant présenter des avantages réels ou en promettre pour l'avenir.

Il est vrai que sont ensuite précisées les conditions pour de telles rencontres, conditions cependant en partie contradictoires mais surtout aveuglément utopiques, comme l'histoire de la collusion entre mouvements catholiques et mouvements marxistes de ces dix dernières années l'a montré à satiété, et comme on le verra encore plus dans le futur.

Le texte cité est fondamental pour montrer le virage amorcé par le pape Jean, et il représente une véritable révolution dans la pratique de l'Église, révolution dont les conséquences très graves et délétères pèseront sur l'avenir de la civilisation et du monde. Nous avons ici les bases idéologiques du « compromis historique », non seulement pour l'Italie, mais pour le monde entier.

Ce qu'écrit Giovanni Spadolini dans son intéressant ouvrage *Le Tibre plus large* (Milan 1970), ne me semble donc pas exact quand il affirme que, dans *Pacem in terris*, on ne trouve « rien de nouveau par rapport aux points fermes des précédents pontificats ».

Le n° 55 représente au contraire une radicale inversion de marche quand il légalise une collaboration des catholiques avec des mouvements nés d'idéologies antichrétiennes, collaboration jusque-là décidément interdite en raison de l'élémentaire constatation que celui qui va avec un boiteux apprend à boiter, comme le fait s'en vérifie tous les jours. Il n'est pas besoin d'être spécialiste en marxisme pour percevoir et noter combien de subtiles infiltrations de cette idéologie ont pénétré dorénavant dans la pensée et l'action de différents groupuscules soi-disant catholiques.

Pour faire plaisir à qui, furent donc approuvés les « points fermes » ? Et pour faire plaisir à qui fut souscrit le n° 55 révolutionnaire de *Pacem in terris* ? En prenant pour règle de gouvernement de ne déplaire à personne, on tombe fatalement dans des contradictions doctrinales et des confusions pratiques.

Tournés vers les communistes et... les supérieurs

Voici maintenant un petit épisode personnel relatif à l'audience si discutée accordée au journaliste Adjubei, gendre de Krouchtchev, probablement pour lui faire plaisir, sans parler d'autres raisons éventuelles et plus déterminantes ; de toutes façons, il était prévisible qu'elle serait utilisée en faveur du communisme.

Un matin du mois de mai 1963, je me trouvais très tôt sur le quai du port de Civitavecchia, attendant le bateau qui transportait les Piccoli Rosaranti de la Sardaigne à Rome pour une audience pontificale ; cette audience était organisée par l'inoubliable père Enrico Rossetti.

Conversant avec quelques débardeurs du port, communistes naturellement, je les entendis louer avec enthousiasme le pape d'avoir reçu Adjubei ; ils interprétaient le geste comme un acte symbolique d'approbation tacite du mouvement communiste. Toutes mes remarques pour dissiper une telle interprétation ne servirent à rien. Probablement inspirés par un de leurs chefs, ils répliquèrent : « Le pape, ne pouvant approuver explicitement le communisme, a trouvé cet élégant stratagème pour le faire accepter. Lui et nous, nous nous comprenons parfaitement. Le pape est avec nous. »

Que le comportement du pape Roncalli ait en même temps affaibli les freins qui retenaient l'avance du communisme en Italie, lui-même s'en rendit compte s'il est vrai que le soir de la publication des résultats des élections de 1963, il se répandit en lamentations, s'exclamant : « Cela, je ne le voulais pas, je ne le voulais pas ! » Mais la politique du « faire plaisir » peut conduire à ces résultats et à bien d'autres funestes conséquences.

« Faire plaisir » ou éviter de déplaire à quelqu'un peut, en outre, conduire à dissimuler la vérité ou, à tout le moins, être occasion d'un manque de courage pour l'exprimer.

Voici un petit cas personnel. En juillet 1950, je fus invité à déjeuner par le nonce Roncalli à Paris. Pendant trois bonnes heures d'affilée, il me séduisit par une conversation des plus aimables et des plus intéressantes qui m'enthousiasma beaucoup ; enthousiasme plus tard mitigé en partie quand je sus qu'il racontait plus ou moins les mêmes choses à tous. En cette circonstance, le nonce eut des paroles dures pour les dominicains français qui, dans une de leurs publications, avaient critiqué âprement le latin affecté, livresque, bâtarde, ni classique ni chrétien, dans lequel l'Institut biblique avait traduit le psautier sur ordre de Pie XII : « Ils ne devaient pas le faire pour ne pas causer de déplaisir au pape qui tenait tellement à cette version... » Moi-même, je me permis de dire faiblement qu'ils avaient très bien fait puisque le plaisir ou le déplaisir du pape n'avait rien à voir avec des questions purement philologiques.

Mais le nonce lui-même pensait au fond comme les dominicains ; tant il est

vrai qu'élu pape, il donna l'ordre de reprendre l'ancien psautier, le corrigeant seulement dans les passages moins heureux ou correspondant moins au texte hébreu. Voici à ce sujet le témoignage de Mgr Marcel Lefebvre dans son livre *Un évêque parle* : « Jean XXIII [...] n'aimait pas le nouveau psautier. Il l'a dit ouvertement à la commission centrale avant le Concile. Il nous l'a dit à nous tous qui étions là : "Oh ! moi, je ne suis pas pour ce nouveau psautier" ¹ ». Mais s'il avait été moins diplomate, il aurait dû le dire plutôt à Pie XII lui-même.

Par beaucoup d'indices, il me semble que son obéissance aux supérieurs fut trop passive. Ainsi, certes, en ne les contredisant pas, même quand c'eût été son devoir de le faire, pouvait-il jouir de cette fameuse paix intérieure et extérieure qui confine en partie à une vie sans tracas.

Mis à part le fait qu'à l'époque de sa formation et de ses emplois, « le manque de courage moral était une plaie de l'Église », comme le fait observer en exagérant A. Fogazzaro ² dans *Le Saint* ³, il y a des charges qui aiguisent la tendance à la soumission excessive.

Chacun est fils de son métier. Tout métier implique fatalement une déformation professionnelle d'autant plus grave que le sujet est plus malléable. Durant presque toute sa vie, le futur pape Roncalli fut un subalterne : secrétaire, délégué, nonce. Molinari écrit abruptement et peu diplomatiquement : « Il est connu qu'en fait, le jeune secrétaire pensait avec le cerveau de son évêque » (p. 167).

Il avait trop obéi au cours de sa vie pour ensuite, sur l'âge, apprendre à commander : il s'agit en réalité de deux actions psychologiquement et moralement structurées en des modes contraires ⁴.

Du reste, dans une lettre écrite à Istanbul le 10 mars 1938 au professeur Donizetti, le futur pape écrivait ceci : « Durant ces quatre années, je puis dire que j'ai goûté les fruits d'un système qui correspond à mon tempérament, c'est-à-dire au remplacement de la devise *Frangar, non flectar* (je brise mais je ne plie pas) par la devise *Flectar, non frangar* (je plie mais je ne brise pas) ⁵. » Ironie de l'histoire : un homme qui, durant toute sa longue vie, fut toujours trop soumis, est devenu malgré lui le père de la contestation.

Autre renommée usurpée, celle de génial innovateur. En réalité, par tempérament et par formation, il était un conservateur invétéré et, dans un certain sens, il était même un restaurateur : que l'on voie les actes du synode romain qu'il avait convoqué, ou les premiers schémas de Vatican II qu'il avait étudiés et approuvés. En substance, ceux-ci étaient bien plus orientés vers un résumé des

¹ — Mgr Marcel LEFEBVRE, *Un évêque parle*, Jarzé, DMM, 1976, p. 169.

² — L'Italien Antonio Fogazzaro (1842-1911) fut, en son temps, un des instigateurs et des chefs du modernisme. Son roman *Le Saint* fut mis à l'Index l'année même de sa parution (1906). (NDLR.)

³ — Milan 1906, chapitre 5, p. 243.

⁴ — Et malheureusement, Jean XXIII obéissait à son très néfaste secrétaire particulier, Mgr Capovilla (note du *Courrier de Rome*).

⁵ — D. CUGNINI, *Le pape Jean lors de ses premiers jours à Sotto il Monte*, Bergame, 1965, deuxième édition, p. 72.

idées traditionnelles rédigé en un style moderne, que vers la présentation d'idées radicalement neuves. Du reste, les nouveautés ne vinrent pas tant des évêques que surtout des experts qui furent, eux, les vrais artisans de Vatican II. Bien préparés et bien coalisés, ils surent si bien manœuvrer qu'il ne resta rien ou presque des schémas primitifs, ceux que nous pourrions appeler johanniques ¹.

Comme le lecteur s'en sera aperçu, notre chef d'accusation ne concerne pas quelques défauts minuscules de Jean XXIII que l'on trouve aussi chez les saints : il porte sur un style de vie et de gouvernement trop tendu vers le désir de « faire plaisir », d'attirer la sympathie et la bienveillance universelles. Trop de comportements du pape ne sont pas ceux d'un bon pape.

On dira : il s'agit d'erreurs « techniques » qui n'infirmement pas la sainteté subjective. Nous répondons que la vraie bonté d'un gouvernant doit constamment être réglée par la prudence propre à ceux qui gouvernent, laquelle doit à son tour être soutenue par la vertu de force, étant donnée la nécessaire connexion de toutes les vertus.

Le futur pape était d'ailleurs conscient de ce côté faible de sa nature. En effet, comme le fait observer Molinari, il ressort de son *Journal de l'âme* que Roncalli se promettait de « ne pas trop s'abandonner à son tempérament pacifique et bonasse » (p. 139). Mais, de même qu'il ne réussit jamais à se corriger de son défaut d'excessive loquacité, il ne fut pas non plus capable de s'armer de la force d'âme nécessaire pour gouverner l'Église et ne pas se laisser gouverner, transmettant ainsi à son successeur un difficile héritage.

Sainteté papale, sainteté difficile

Bien que l'on donne au pape le titre de « Très Saint [Père] », il est difficile d'être saint dans cet état, tant les devoirs y sont graves, complexes et presque contradictoires. Ce n'est pas pour rien que Jean XXIII ne croyait pas à la sainteté de Pie XII, ainsi que me le rapportait un membre très autorisé de la défunte congrégation du Saint-Office. Lequel ajoutait que, lorsque Jean XXIII descendait dans les grottes vaticanes pour rendre visite à la tombe de son prédécesseur, il disait ostensiblement un *De Profundis* pour faire comprendre aux gens qu'il ne le considérait pas comme canonisable, et pour freiner ainsi le début du mouvement qui se dessinait déjà en ce sens. Le pape lui expliqua lui-même la signification de sa prière pour le défunt.

Ce qui, pour d'autres – y compris le postulateur de la cause de Roncalli – est vertu exquise est, pour le signataire de ces lignes, un... vice, et, s'il est érigé en système normal de gouvernement, un vice grave et dangereux !

Mais on pourrait objecter que le « bon pape » ne s'est pas toujours laissé guider par le désir de plaire (il ne manquerait plus que cela !), et l'on pourrait ci-

¹ — Voir *Le Rhin se jette dans le Tibre*, *ibid.*, p. 19 à 23.

ter quelques gestes énergiques de réprobation, énumérés par Molinari à la page 164. Mais, à part le fait que certains d'entre eux ont été exagérés, tel le « cas Spiazzi » par exemple, il s'agit de *sursauts momentanés de son traditionalisme viscéral* et de son adhésion peu coûteuse au programme curial « *quieta non movere* » (ne pas toucher à ce qui est dans la paix). S'il avait pu prévoir – *et il aurait dû prévoir* – le déroulement et les conséquences de Vatican II, je pense qu'il n'aurait jamais convoqué ce concile (mais en matière de prévisions, le pape Roncalli, bien que beaucoup l'aient dit « prophète », fut plutôt lacunaire comme le démontre bien Carlo Falconi dans son curieux livre déjà cité *Les Papes sur le di-van*).

Selon le témoignage de son confesseur, mon ami Mgr Cavagua, je sais que le pape, aux derniers moments de sa vie, était très affligé de voir comment les choses se déroulaient au plan ecclésiastique et politique.

Il aurait fallu moins de bonhomie et plus de fermeté. Sur ce, me vient à l'esprit la longue et féroce critique que Nietzsche fait de *l'homme bon* (il aurait dû dire du « bon homme ») dans ses *Fragments posthumes* :

Il est indulgent, tolérant, empli de paix et de gentillesse, il comprend tout, montre à tous sa compassion, est aimable pour ne pas devoir être hostile, pour ne pas devoir prendre parti. Il pratique la bonté, une très grande finesse, et pour cela offre et reçoit considération partout. C'est la vraie brebis du Christ.

Pour le philosophe allemand, ce type d'homme est des plus nocifs :

Ma proposition est la suivante : les hommes bons sont les types humains les plus nocifs. On me répond : mais il n'y a que peu d'hommes bons. Dieu merci ! On dira encore : il n'y a pas d'hommes parfaitement bons. Tant mieux ! Mais je soutiendrai toujours que, dans la mesure où il est bon, un homme est aussi nuisible.

Ce sont précisément les personnes bonnes et conciliantes qui, placées en haut lieu, deviennent dangereuses, parce que facilement manœuvrables par plus fort et plus fourbe qu'elles. Ce n'est pas là cependant la perspective précise de Nietzsche quand il affirme que les bons sont nocifs. Pour comprendre ses affirmations paradoxales, il faut les situer dans la philosophie du surhomme et dans celle de la volonté de puissance. Nous n'y souscrivons évidemment pas, sinon dans le sens réduit du dicton populaire : « Le médecin compatissant, c'est-à-dire "bon", fait se gangrener la plaie ».

Et puisque nous sommes en veine de citations, voici comment Ernest Hello décrit le médecin « bon » (lequel est naturellement tout autre chose qu'un bon médecin) :

Que dirait-on d'un médecin qui, par un sentiment de charité, userait de ménagements envers la maladie de son client ? Imaginez ce personnage si plein d'égards. Il dirait au malade : « Après tout, mon ami, il faut être charitable. Le cancer qui vous ronge est peut-être de bonne foi. Voyons un peu : soyez gentil, cherchez à nouer avec lui une petite amitié ; il ne faut pas être intraitable ; secondez-le dans son caractère. Dans ce cancer, il y a peut-être un petit animal qui se nourrit de votre chair et

de votre sang : auriez-vous le courage de lui refuser ce qui est nécessaire ? Il mourrait de faim, le pauvre ! D'autre part, je suis prêt à penser que le cancer est de bonne foi, et je crois remplir auprès de vous une mission de charité ¹.

Hello lui-même, dans le contexte, fait allusion au danger des compromis en matière d'enseignement. Il avait en effet écrit peu avant :

Celui qui pactise avec l'erreur ne connaît pas l'amour dans sa plénitude et sa force souveraine ². [...]

La paix apparente achetée et payée par la complaisance est contraire tant à la charité qu'à la justice, parce qu'elle crée un abîme, là où il n'y avait qu'un fossé. La charité veut toujours la lumière, et la lumière ne supporte pas même l'ombre d'un compromis ³.

Il y a dans le même ouvrage du brillant écrivain français une page stupéfiante dans laquelle il décrit le type de saint que le monde voudrait ; et, en matière de saints, l'auteur de *Physionomies de saints* s'y entend. Cette page jette un faisceau de lumière sur la sympathie universelle suscitée par le pape Roncalli, même auprès des gens du monde : même si, bien entendu, sa figure morale ne coïncide qu'en proportion assez réduite avec le type décrit par Hello :

Essayez de vous figurer un saint qui n'ait pas la haine du péché ! L'idée seule de ce saint est ridicule. Et cependant c'est ainsi que le monde se figure le chrétien qu'il faudrait canoniser. Le saint véritable a la charité ; mais c'est une charité terrible qui brûle et qui dévore, une charité qui déteste le mal parce qu'elle veut la guérison. Le saint que le monde se figure aurait une charité douceuse, qui bénirait n'importe qui et n'importe quoi, en n'importe quelle circonstance. Le saint que le monde se figure sourirait à l'erreur, sourirait au péché, sourirait à tous, sourirait à tout. Il serait sans indignation, sans profondeur, sans hauteur, sans regard sur les abîmes. Il serait bénin, bienveillant, douceux pour le malade, indulgent pour la maladie. Si vous voulez être ce saint-là, le monde vous aimera, et il dira que vous faites aimer le christianisme.

Le monde, qui a l'instinct de l'ennemi, ne demande jamais qu'on abandonne la chose à laquelle on tient : il demande qu'on pactise avec la chose contraire. Et alors il déclare que vous lui faites aimer la religion, c'est-à-dire que vous lui devenez agréable en cessant d'être un reproche pour lui.

Il affirme alors que vous ressemblez à Jésus-Christ, qui pardonnait aux pécheurs. Parmi les confusions que le monde chérit, en voici une qu'il chérit beaucoup : il confond le pardon et l'approbation. Parce que Jésus-Christ a pardonné à beaucoup de pécheurs, le monde veut en conclure que Jésus-Christ ne détestait pas beaucoup le péché ⁴.

Parvenu au terme de ces amères constatations et de ces sévères considéra-

¹ — Ernest HELLO, *L'homme*, Paris, Librairie Académique Perrin, 1923, Livre premier (« La vie »), « La charité » IV, p. 85.

² — E. HELLO, *ibid.*, « La charité » III, p. 84.

³ — E. HELLO, *ibid.*, « La charité » IV, p. 84-85.

⁴ — E. HELLO, *ibid.*, Livre deuxième (« La science »), « Les alliances spirituelles » VI, p. 222-223.

tions (dictées par la souffrance en face de la ruine qui dévaste l'Église dans le domaine de la foi, des usages, de la discipline ; en face de l'épouvantable crise des vocations ; des nombreuses défections de prêtres et de religieux ; de l'avance du communisme athée : tous malheurs dérivés – en partie du moins – du manque de fermeté et de clairvoyance du gouvernement pontifical de Jean XXIII), j'imagine aisément quelle vague d'indignation va se lever chez les admirateurs sans réserve du pape Roncalli. A ma décharge partielle, je dirai que, tandis que le défunt pontife « pour faire plaisir à tous » ne disait pas toujours brutalement la vérité, ou mieux ce qu'il pensait, le soussigné au contraire, par tempérament et par conviction, estime opportun de manifester crûment sa pensée, fût-ce au prix de déplaire à beaucoup, prompt cependant à se rétracter s'il venait à lui être démontré qu'il se trompe ; puisque personne n'est infaillible spécialement en matière d'histoire et à plus forte raison s'il s'agit d'événements trop récents.

*
* *

Annexe : **Témoignages de Mgr Lefebvre**

De cœur, Jean XXIII était libéral

Nous avons extrait ces quelques lignes du numéro spécial que la revue *Fideliter* a consacré jadis à Mgr Marcel Lefebvre, en 1987, pour ses 40 ans d'épiscopat ¹.

Le Sel de la terre.

*

[Introduction de *Fideliter*]. Quand on évoque le rôle que Jean XXIII a joué dans le déclenchement de la crise la plus grave que l'Église ait pu connaître, on se demande s'il a agi sciemment ou inconsciemment. A-t-il réellement été effrayé au point, comme on l'a dit, qu'il ait un moment songé à interrompre les travaux du Concile ? Mgr Lefebvre se montre relativement indulgent vis-à-vis de lui, mais il en trace un portrait troublant.

Ce pauvre pape, dit-il, je l'ai vu. Il m'a reçu en audience privée, au moment où sévèrement critiqué par les évêques français et un certain nombre de cardinaux, pour avoir accordé mon soutien à *La Cité catholique*, ils m'avaient en quelque sorte déféré devant le jugement du souverain pontife. J'ai eu ainsi l'occasion de comprendre son état d'esprit. Jean XXIII m'a conté l'histoire de sa vie pour me donner une leçon, pour me démontrer qu'il ne fallait pas trop afficher

¹ — *Fideliter* n° 59, septembre-octobre 1987, p. 40-41.

des sentiments conservateurs ou, comme cela avait le malheur de lui arriver, faire des déclarations qui pouvaient paraître libérales. Il m'a affirmé que cela l'a suivi toute sa vie. Il avait acquis cette certitude après son élection au souverain pontificat, en prenant connaissance de son dossier.

C'est à cause de cela, m'a-t-il dit, qu'il n'avait jamais été nommé à Rome et s'était toujours trouvé éloigné de la Curie, parce qu'il était jugé comme étant libéral. « Alors faites attention, si vous voulez faire carrière, a-t-il ajouté, ne vous affirmez pas comme cela d'une manière trop tranchée. » On pourrait penser qu'il avait été très affecté de se voir ainsi accoler une étiquette de libéral, de moderniste. Mais, en fait il était plutôt enclin au laxisme. Sa tête était peut-être assez traditionnelle, mais certainement pas son cœur ; sous l'apparence de professer une certaine largeur de vue, il avait versé très facilement dans l'esprit libéral. Et, quand on l'entretenait des difficultés du Concile, il assurait ses interlocuteurs de sa certitude que « tout allait s'arranger », que « tout le monde se mettrait d'accord ». Il ne voulait pas accepter l'idée que quelqu'un soit mal intentionné et qu'il faille prendre garde. Il voulait ignorer que son prédécesseur Pie XII, qui lui aussi souhaitait réunir un concile, avait eu la sagesse d'y renoncer en raison des énormes risques que cela comportait pour l'Église. Jean XXIII s'est littéralement obstiné. De même a-t-il imposé les experts condamnés par le Saint-Office et cela malgré la juste émotion causée par une telle décision, de même n'a-t-il voulu entendre aucun de ceux qui ont tenté de le dissuader.

Il était informé. Tout le monde – ou presque – lui déconseillait de réunir un concile. On lui avait fait ressortir toutes les répercussions néfastes qui pourraient surgir en raison des moyens considérables de communication, de la presse, de la radio, etc. « C'est dangereux pour l'Église », lui répétait-on. Mais lui continuait d'affirmer : « Mais non, tout cela n'a pas d'importance. »

[Fin du témoignage de Mgr Lefebvre, extrait de *Fideliter* 59.]

« Un tempérament toujours optimiste, bonasse, qui ne voyait de difficultés en rien »

Nous reproduisons ici un extrait d'une conférence donnée par Mgr Lefebvre lors d'une retraite au couvent de la Haye-aux-Bonshommes, en octobre 1989.

Le Sel de la terre.

*

Le modernisme avait envahi les séminaires, envahi le clergé, pénétré dans l'esprit des autorités de l'Église, des évêques, même des cardinaux et, par conséquent, mettait l'œuvre du Concile dans un immense danger. Beaucoup avaient déconseillé au pape Jean XXIII de faire un concile. Déjà, du temps de Pie XII, il avait été question de réunir un concile et, après consultation, le pape Pie XII a

renoncé pour les motifs pour lesquels le concile Vatican II a, on peut dire, échoué. Mais le pape Jean XXIII, avec son tempérament toujours optimiste, bonasse, ne voyait de difficultés en rien, nulle part. On pouvait lui proposer n'importe quoi, il n'y avait pas de problèmes. Quand on lui objectait que la franc-maçonnerie travaillait par derrière, que des remous allaient précéder le Concile, il disait qu'il avait d'excellents amis chez les franc-maçons, cela ne le gênait pas du tout. Quand on lui a fait valoir que le synode de Rome, qui a eu lieu avant le Concile, n'était pas suffisamment préparé, qu'il aurait fallu plusieurs années pour le préparer, il disait : « oh ! non, il faut faire cette réunion ». Le synode a eu lieu et les résultats ont été nuls, complètement nuls. Ce n'était pas un problème pour le pape Jean XXIII. Alors, [pour lui], faire un concile, ce serait une belle chose : une belle réunion d'évêques qui se réunissent pendant trois ou quatre mois, qui s'embrassent, qui se séparent ; et puis voilà, il y a eu un concile dans l'Église et tout le monde s'en va content chez soi ; une bonne petite réunion fraternelle, cela ira très bien, pas de problèmes non plus. On avait beau faire des objections graves – la presse mondiale, l'influence actuelle du modernisme, etc. – cela n'avait pas d'importance [pour lui]. Et alors, on s'est lancé dans le Concile. Mais il y en avait qui veillaient, des personnalités comme le cardinal Béa et, ensuite, Mgr Bunigni, entourés de tous leurs amis ; eux, ont très bien préparé le Concile et savaient très bien ce qu'ils voulaient en faire et ce qu'ils voulaient en tirer. [Ils étaient] certainement en contact au moins avec la franc-maçonnerie, s'ils n'étaient pas franc-maçons eux-mêmes, et en contact avec toutes les religions, d'une manière ou d'une autre, et même avec les différents groupes politiques, aussi bien avec les communistes et, bien sûr, les socialistes et autres.

[Fin du témoignage de Mgr Lefebvre.]

*

Articles sur Jean XXIII parus dans Le Sel de la terre :

— n° 34 (automne 2000), page 221 : « Bienheureux Jean XXIII ? »

— n° 36 (printemps 2001), page 80 : « Dossier sur Jean XXIII », par M. l'abbé Simoulin ; page 227 : « La malheureuse contribution de l'historiographie officielle à la béatification de Jean XXIII » (recension d'un article du *Courrier de Rome* de décembre 2000).



LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !